

chapelle Sainte-Croix bénéficie elle aussi d'un traitement particulier. Son aménagement liturgique est confié à Charles Desjobert, architecte du patrimoine et religieux dominicain, qui supervise notamment la création de onze vitraux et l'installation d'une tapisserie de l'artiste Vera Molnár. Au total, 920 m² sont réhabilités et 300 m² de terrasses deviennent accessibles. À l'heure du bilan, Michel Trubert mesure

mondial de l'UNESCO. » La démarche est engagée depuis plus de dix ans (voir encadré). « Parce qu'une ville comme une civilisation, ne tient pas sur l'écume des choses. Elle tient sur ce qui demeure. » Près d'un siècle et demi plus tard, l'image demeure étonnamment juste. Et elle nourrit une conviction plus profonde : celle que le passé n'est jamais l'ennemi du présent. « Il n'y a pas d'opposition entre le présent et le passé. Tous ceux qui veulent



Le parcours intérieur a été aménagé pour rendre la visite sûre et accessible au public.

le chemin parcouru : « Nous avons réussi à rester fidèle au projet que nous avons imaginé dès le départ, en 2013. Les premières simulations visuelles et les résultats sont très proches. » Et derrière la réussite technique, il souligne surtout une aventure humaine : « Toute restauration, comme tout projet d'architecture, est une œuvre collective. Il y a eu une sorte d'alignement des planètes qui a fait qu'il n'y a pas eu de chaînon faible dans la chaîne. »

Un patrimoine vivant à transmettre

Le 22 juin dernier, David Lisnard inaugurerait l'édifice restauré avec tant de soin par cette conjugaison de talents, soulignant l'empreinte de portée universelle que constitue la Tour-monastère : « C'est un ouvrage à valeur insigne, c'est-à-dire qui a une valeur mondiale. C'est pour ça que nous travaillons à l'inscrire au patrimoine

couper les racines ne finissent que par générer du nihilisme. Et c'est le nihilisme qui génère le chaos, la déshumanisation, la violence. » À Cannes, cette vision se traduit aussi par un vaste effort de restauration du patrimoine religieux antérieur à la loi de 1905 dans le cadre d'un Plan Eglises déployé par le Maire de Cannes depuis 2014, qui a déjà – et notamment – permis la réhabilitation



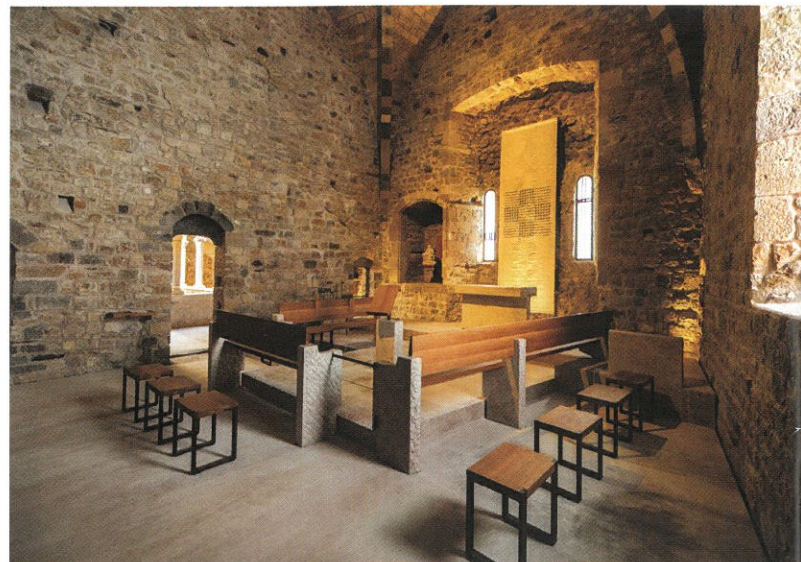
La création de deux toitures, dont une contemporaine, intégrée par l'architecte des Monuments historiques, a mis l'édifice hors d'eau, le protégeant durablement des intempéries.

de Notre-Dame de Bon Voyage, du clocher de Notre-Dame d'Espérance au Suquet ou encore des chapelles Sainte-Anne, de la Miséricorde et de Saint-Cassien. Pour la Tour-monastère, aux

“
920 M² SONT RÉHABILITÉS ET 300 M² DE TERRASSES DEVIENNENT ACCESSIBLES

côtés de la Ville, plusieurs partenaires publics et privés* ont uni leurs efforts en soutien à l'Abbaye de Lérins pour contribuer à cette renaissance. Un nouvel « alignement des planètes »,

La chapelle restaurée, aménagée par Charles Desjobert, architecte du patrimoine et religieux dominicain, abrite onze vitraux et une tapisserie de l'artiste Vera Molnár.



pour une cause et une ambition partagées : la préservation et la transmission. Cette formule du Maire de Cannes résumait peut-être mieux que toute autre ce qui se joue depuis des siècles sur l'île Saint-Honorat : « Le patrimoine, c'est une création d'hier

qui résiste au temps et à son auteur. C'est ce qui fait que seul le temps peut déterminer ce qui est une œuvre. »

*Outre le soutien de la Mairie de Cannes, la restauration de la Tour-monastère de l'île Saint-Honorat a reçu ceux de l'État, du Département des Alpes-Maritimes, de la Fondation du patrimoine, de la Fondation des Monastères, de la Fondation TotalEnergies et de la Mission patrimoine de Stéphane Bern.

Tour-monastère – île Saint-Honorat
Visites gratuites
Rens. jours et horaires d'ouverture :
page Instagram @abbaye_de_lerins
et www.cannes.com

Un héritage spirituel perpétué

À Saint-Honorat, la pierre n'est pas la seule chose qui traverse les siècles. Il y a aussi une présence humaine et spirituelle. Dom Jean-Marie Gervais, nouvel abbé de Notre-Dame de Lérins depuis le mois de janvier, est désormais le gardien de cette continuité, salué par David Lisnard : « La façon dont vous avez repris cette communauté en main pour la faire vivre au présent et la propulser vers l'avenir de façon sereine est absolument essentielle pour nous à Cannes ». Car la restauration n'avait pas pour seul objectif de sauver un monument destiné aux visiteurs. Il s'agissait aussi de préserver un lieu de prière, de vie et de transmission. Au terme du chantier, le nouveau pasteur de la communauté n'a pas manqué d'exprimer la gratitude des moines : « Cette inauguration marque l'aboutissement d'un engagement collectif au service d'un patrimoine exceptionnel. Elle rappelle que la Tour-monastère n'est pas seulement un monument : elle est un témoin vivant de l'histoire, de la foi et de la mémoire de l'île Saint-Honorat. » Dans son propos inaugural, le Maire a pour sa part convoqué Saint Vincent de Lérins, moine du V^e siècle, et sa célèbre formule :



quod ubique, quod semper, quod ab omnibus – ce qui est cru partout, toujours et par tous. Une règle de foi devenue, au fil des siècles, une définition possible de la transmission.

« Lorsqu'on est ici, dans cette tour fortifiée du monastère, quels que soient nos parcours de vie, ceux qui ont la foi la ressentent et peuvent vénérer ce lieu. Et pour tous les autres, la grande majorité des gens, c'est simplement un lieu à admirer et à respecter. »



Dom Jean-Marie Gervais, nouvel abbé de Notre-Dame de Lérins

La longue marche vers l'UNESCO

Engagée il y a plus de dix ans par David Lisnard, la candidature de l'île Saint-Honorat au patrimoine mondial de l'UNESCO entre dans sa phase décisive. Le dossier s'appuie notamment sur deux orientations reconnues par l'institution : le critère III, qui distingue Saint-Honorat comme témoignage exceptionnel de la transmission du monachisme oriental vers l'Occident au V^e et VI^e siècles, et le critère VI, pour son association directe avec des traditions spirituelles et intellectuelles universelles, notamment la Règle de Lérins et son influence sur le monachisme latin. Dans son dernier rapport, ICOMOS a reconnu pleinement le potentiel culturel, historique et spirituel exceptionnel de l'île de Saint-Honorat. Il identifie le site comme l'un des plus anciens foyers du monachisme occidental, remarquable par la continuité de sa vie monastique depuis la période de l'antiquité tardive.

Le dossier s'appuie également sur les richesses naturelles de l'île, notamment ses récifs coralligènes et ses herbiers de posidonie. Ce qui conduit la Mairie et l'Abbaye à poursuivre leur chemin – non pas de croix mais de pérennité – avec des échéances capitales à l'automne, telles que le dépôt du dossier au ministère de la Culture en septembre, puis l'audition finale au Comité français du patrimoine mondial en octobre : « Ça sera la septième ou huitième réunion où je plaiderai l'inscription. J'ai bon espoir. Nous avons fait un travail scientifique très intense », souligne le maire David Lisnard. Si ces différentes étapes sont franchies avec succès, la candidature de Saint-Honorat pourrait alors être retenue par la France en vue de son dépôt officiel auprès de l'UNESCO, ouvrant la perspective d'une possible inscription sur la Liste du patrimoine mondial à l'été 2028.